



## La tonnellerie française, entre satisfactions et inquiétudes - La tonnellerie française, entre satisfactions et inquiétudes



- 4 octobre 2020
- 0 commentaire



L'année 2019 a consacré une forme de stabilité pour la tonnellerie française, soutenue par ses clients européens, mais les difficultés de ces derniers, liées notamment à la crise sanitaire, annoncent des prochains mois compliqués, a indiqué mardi la Fédération des tonneliers de France (FTF).

“En dépit d'un contexte mondial tendu, les résultats de la tonnellerie française sont stables en 2019”, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. Les 58 adhérents à la FTF ont ainsi vendu 658.000 unités pour un chiffre d'affaires de 494,4 millions d'euros en 2019. Grâce à une bonne

santé du marché du cognac, “les ventes de fûts neufs en France augmentent de 4,9%, alors que les marchés export, qui représentent 65% en volume, affichent une légère baisse de 2,2%”, ont indiqué les tonneliers.

Globalement, le marché a cependant progressé en valeur de 4,5%, une augmentation due principalement à “l’engouement pour les barriques de gros volumes”. Cette performance permet à la France de maintenir sa position de pointe, tant en volume (35% du marché mondial) qu’en valeur (32%), talonnée toutefois par les Etats-Unis (28% en volume, 30% en valeur), les deux pays étant suivis de loin par l’Espagne (8% en volume, 7% en valeur), l’Australie et l’Italie (6% en volume, 6% en valeur, dans ces deux pays).

“Nous avions redouté que 2019 soit une année difficile, notamment en raison des incendies en Californie puis en Australie, mais les résultats en Europe sont venus compenser les baisses sur ces marchés”, a commenté Jean-Luc Sylvain, président de la FTF, cité dans le communiqué.

“Malgré la crise sanitaire, nous nous attendons à ce qu’il en soit de même en 2020 (...) En revanche nous sommes beaucoup plus inquiets concernant 2021. Nombre d’entre eux vont être confrontés à des difficultés de trésorerie dues à la chute de leurs ventes”, a-t-il conclu.

Après les taxes Trump (25%) qui ont affecté les ventes d’une partie des vins français vers les Etats-Unis, occasionnant un préjudice estimé à 500 millions d’euros par la profession, la crise sanitaire et les mesures prises pour l’endiguer (fermetures des cafés et restaurants dans le monde entier, notamment) ont fait chuter les ventes.